

# LA LETTRE D'ACTUALITÉS

## DE LA FHF-BRETAGNE

### EDITORIAL

Le 19 avril, le Conseil d'administration s'est réuni au Centre Hospitalier du Centre Bretagne à Pontivy. A cette occasion, il a été rappelé le souhait, pour la Fédération, de s'investir dans l'évaluation de l'actuel Projet Régional de Santé et dans l'élaboration du futur Projet Régional de Santé tel qu'il l'a été envisagé par la loi de modernisation du système de santé. Il a ainsi été rappelé combien la Fédération regrette le refus de sa présence au Comité de pilotage et que, dans la phase de diagnostic, la procédure n'a pas permis une interpellation suffisante en particulier des acteurs hospitaliers.

Pour autant, la Fédération a choisi de continuer à être force de proposition et souhaite apporter sa contribution au processus. Gageons que, dans les prochains mois, notre Fédération pourra continuer à donner ses orientations et ses recommandations.

**Georges ANDRÉ**, Président de la FHF Bretagne

#### >> FOCUS

En 2009, le constat a été fait que 80 % des jeunes diplômés en masso-kinésithérapie exerçaient en libéral. Ils se détournent de cette activité au sein des établissements publics sanitaires ou médico-sociaux.

Face à ce constat et afin de répondre aux difficultés de recrutement des établissements publics, le Conseil régional, en partenariat avec l'ANFH, a décidé de mettre en place dès 2013 un dispositif de fidélisation des étudiants masseurs-kinésithérapeutes à l'exercice salarié.

Ce dispositif vise à orienter les étudiants vers les établissements sanitaires et médico-sociaux de Bretagne à travers le couplage de deux dispositifs : la prise en charge des frais de scolarité par le Conseil régional pendant 4 ans et une prise en charge par l'ANFH des salaires versés en dernière année par l'établissement employeur au titre des études promotionnelles.

Ce dispositif s'accompagne d'une contrepartie pour l'étudiant qui a l'obligation de servir dans la fonction publique hospitalière pendant 3 ans.

A ce jour 19 établissements de la FHF Bretagne ont proposé des places au titre de ce dispositif.

#### >> LES RENDEZ VOUS

**1<sup>er</sup> avril 2016** : la FHF Bretagne a été invitée à participer activement au groupe régional de coordination du

Plan National des Maladies Neuro-Dégénératives qui doit formaliser la feuille de route de la région Bretagne sur la mise en œuvre des actions. Initiée par l'ARS Bretagne, il faut saluer le travail de concertation sur ce dossier important pour nos territoires.

**1<sup>er</sup> avril 2016** : une réunion a été organisée entre la délégation régionale de la FHF et les structures médico-sociales de l'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor afin de réfléchir sur les orientations à venir dans le cadre des groupements hospitaliers de territoire et d'envisager une stratégie collective.

**6 avril 2016** : la FHF réunissait les délégations régionales afin de faire le point sur la mise en place des groupements hospitaliers de territoire dans les régions de France. Un point a ainsi été fait sur la situation en Bretagne.

**18 avril 2016** : une nouvelle réunion, sous forme d'atelier créatif, a été organisée par la Technopole de Quimper Cornouaille afin de continuer le processus de rapprochement entre les praticiens hospitaliers de l'hôpital de Quimper et les entreprises de Cornouaille en présence d'ID2 Santé.

**19 avril 2016** : le Conseil d'Administration de la FHF Bretagne s'est réuni à Pontivy. Au-delà de la question des groupements hospitaliers de territoire et de l'évaluation du Projet Régional de Santé, il s'est aussi agi

(Suite page 2)

**Nathalie Conan-Mathieu**, Déléguée régionale permanente  
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

**Paola Juet**, Chargée de mission  
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



d'échanger sur la médecine d'urgence. Une position a ainsi été adoptée par le CA.

**20 avril 2016** : la FHF Bretagne était invitée à participer à la réunion des Directeurs des Ressources Humaines des établissements hospitaliers bretons à Lannion. Ce fut l'occasion pour échanger sur l'impact des GHT sur les ressources humaines mais également de prendre connaissance des points d'actualité des RH.

**21 avril 2016** : dans le cadre de la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire, une rencontre avait lieu entre le Directeur Général de l'ARS et les 4 directeurs des EPSM de Bretagne en présence de la FHF Bretagne. Ce fut l'occasion d'échanger sur la spécificité de la santé mentale et de sa reconnaissance dans le dispositif.

**22 avril 2016** : un échange a été proposé avec les établissements de référence sur la question de l'évaluation du PRS et de la place de la territorialisation de la démocratie sanitaire dans les nouveaux dispositifs légiférés par la loi sur la modernisation du système de santé.

**22 avril 2016** : une rencontre a eu lieu entre la FHF Bretagne et le GCS E-santé afin d'échanger sur le schéma directeur tel qu'il a été adopté par le GCS. Ce document servira de référence lors des travaux sur le CPOM du GCS.

**26 avril 2016** : la FHF Bretagne a participé à l'Assemblée Générale du Réseau Régional des prélèvements d'organes et de tissus. Ce fut l'occasion d'échanger avec une sociologue, spécialiste du marketing sur la vision des français sur cette problématique très sensible.

**27 avril 2016** : la FHF Bretagne a participé à la première réunion de l'IRAPS (Instance Régionale chargée de l'amélioration de la pertinence des soins). Celle-ci est missionnée, par décret, à entamer des réflexions sur la question de la pertinence des soins.

**27 avril 2016** : réunion des délégués régionaux de la FHF pour faire le point sur la situation des groupements hospitaliers de territoire dans les régions et pour peaufiner l'accompagnement de la FHF dans ce dispositif auprès des établissements adhérents.

**27 avril 2016** : 2<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi régional des réorganisations territoriales en médecine d'urgence. Ce fut l'occasion pour la FHF de redire son point de vue sur le processus entre d'un côté la mise en route du référentiel concernant le temps de travail des urgentistes et de l'autre les nouvelles orientations territoriales.

Les documents sont disponibles sur demande.

**>> L'INTERVIEW** : 3 questions à David Gruson, Délégué Général de la FHF

**FHF B : Vous êtes Délégué général de la FHF depuis quelques semaines maintenant ? Comment voyez-vous la place des délégations régionales ?**

Il est évident que la FHF doit être une Fédération en lien étroit avec les régions et qui doit les intégrer dans le dispositif national. Aussi, avec le Président, avons-nous souhaité soutenir le renforcement des Fédérations Régionales, élément essentiel pour la définition de la straté-

gie de la FHF et pour sa mise en œuvre opérationnelle. Cette politique s'est ainsi concrétisée par le soutien financier de la FHF nationale au recrutement de délégués régionaux permanents ainsi que par la structuration des FHR sur le même périmètre que celui des nouvelles régions de la République. Elle se traduit aujourd'hui par la création d'un poste de conseiller auprès de la Délégation nationale. Denis Valzer sera ainsi chargé, tout en veillant à l'autonomie des Fédérations régionales, de renforcer l'appui aux Délégations Régionales et la coordination avec le national.

**FHF B : Le sujet d'actualité reste les groupements hospitaliers de territoire. Comment la FHF va-t-elle accompagner les établissements ?**

C'est effectivement un dossier majeur et j'ai souhaité que la FHF soit en ordre de marche pour accompagner au plus près les établissements. D'ores et déjà, la FHF a souligné la nécessité d'un déploiement rapide du dispositif national d'accompagnement à la conduite du changement (dont nous avons obtenu le principe et un premier abondement à hauteur de 10 M€ lors de la première session) structuré autour d'un volet national permettant d'aider à l'évolution des métiers hospitaliers dans le contexte des groupements et d'un volet régional au plus proche de vos réalités pratiques ;

S'agissant des établissements spécialisés en psychiatrie, nous avons insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des leviers incitatifs à la participation aux groupements (avec notamment une sécurisation des DAF de ces établissements au sein des groupements).

Enfin, avec René CAILLET, chef de projet pour la FHF et Alexandre MOKEDE, nous restons bien sûr à la disposition des établissements pour répondre aux questions. Un appui juridique et téléphonique dédié aux groupements hospitaliers de territoire a été mis en place ([gnt@fhf.fr](mailto:gnt@fhf.fr)) et nous avons d'ailleurs recruté une juriste, Ellie Baz, qui étudiera ces questions spécifiques.

**FHF B : Vous avez également souhaitez renforcer le pôle médico-social. Comment cela se traduit-il ?**

Le Président et moi-même avons souhaité créer un pôle Autonomie, spécifiquement dédié au secteur du handicap et du grand âge afin d'accroître les actions et renforcer la visibilité en faveur des établissements médico-sociaux du secteur. C'est une évolution essentielle pour la définition de notre plateforme politique.

Nous avons ainsi nommé Annie Lelièvre, responsable du pôle Autonomie et Proximité. Elle poursuivra ses missions de représentation de la FHF dans les instances ministérielles ou dans les groupes de travail et continuera ses travaux d'analyse et de réflexion sur les enjeux du secteur afin de nourrir les propositions politiques de la FHF. Le pôle autonomie a également pour vocation d'être le point de contact privilégié des adhérents médico-sociaux, pour les représenter, relayer leurs préoccupations et les accompagner au quotidien.

## AGENDA FHF Bretagne

Du 24 au 26 Mai : Paris Healthcare Week – Paris Expo – Porte de Versailles

2 juin 2016 : convention régionale de la FHF Bretagne

28 juin 2016 : Séance plénière de la CRSA - Quimper